



PORTEUR DE PROJET
Association du Triangle Vert des villes maraîchères du Hurepoix pour un développement soutenable du territoire

TERRITOIRE DE PROJET
Espaces agricoles périurbains

PROJET
Conjuguer développement urbain et agriculture périurbaine en région parisienne

DEPARTEMENT
Essonne

REGION
Ile-de-France

REGION NATURELLE
Hurepoix

PARTENAIRES
1 association
5 communes (Marcoussis, Saulx-les-Chartreux, Champlan, Nozay, Villebon-sur-Yvette) des agriculteurs

MOTS CLES
agriculture périurbaine
étalement urbain
PLU
Schéma directeur
circuits courts

CONTACT
Thierry LAVERNE président
Association Le Triangle Vert des communes maraîchères du Hurepoix
Mairie
5 rue Alfred Dubois
91460 Marcoussis
Tel : 01 64 49 69 79
Fax : 01 69 01 18 53
Courriel : trianglevert@gmail.com
site : http://trianglevert.org/

Un projet de territoire agri-urbain en région parisienne

Une association de communes périurbaines se mobilise avec les agriculteurs et les usagers pour préserver les espaces cultivés de l'étalement urbain.



En région parisienne, les terres agricoles sont particulièrement touchées par l'avancée de l'habitat pavillonnaire, le développement des infrastructures de transports ou la multiplication des zones d'activités. L'agriculture en périphérie des grandes villes ne reçoit aucune considération : les espaces laissés en blanc sur les cartes constituent un vaste réservoir de terres bon marché pour une urbanisation aussi diverse dans ses formes qu'inexorable dans sa logique d'étalement. Les exploitants agricoles jouent un rôle ambivalent dans cette dynamique : d'abord demandeurs d'une assise foncière minimale au moment de leur

installation, puis candidats à l'agrandissement par location ou acquisition, ils peuvent opportunément vendre en fin de carrière des terrains destinés à être urbanisés à plus ou moins long terme. Face à cette logique complexe, des outils de régulation existent, en premier lieu la Safer, qui permet de réorienter les terrains mis en vente vers un usage agricole. Sur le plan politique, des territoires prennent également à leur compte la défense des terres agricoles : dans l'Essonne, à 20 km au sud de Paris, le Triangle vert est à la fois un territoire, une association et un projet, qui ambitionne de mettre les espaces cultivés au centre des enjeux d'aménagement urbain.

Prise en compte des spécificités paysagères Vers l'émergence d'un projet de territoire agri-urbain

L'association du Triangle Vert regroupe les 5 communes de Marcoussis, Saulx-les-Chartreux, Champlan, Nozay et Villebon-sur-Yvette, soit près de 30 000 habitants. Ce territoire de 4 800 hectares s'inscrit à l'Est du plateau du Hurepoix, entre les vallées de la Salmouille et de l'Yvette. Mais ce sont moins les éléments naturels que les axes routiers qui structurent ce paysage francilien et fondent les limites du territoire de projet : l'A10 à l'Ouest, la Nationale 20 à l'Est et la Francilienne au Sud. Ce triangle est occupé à 24 % par les surfaces urbanisées, à 36 % par les espaces naturels et forestiers et à 40 % par les espaces agricoles. La production maraîchère représente 30 % de la SAU et 70 % des exploitations, qui trouvent leurs principaux débouchés sur les marchés parisiens, le reste du territoire étant dédié aux grandes cultures. Face au double constat du « laisser-faire » en matière d'urbanisme et des terribles perspectives de reprise des exploitations agricoles, les élus du territoire ont souhaité concevoir un nouveau cadre de vie qui concilie production agricole, protection de l'environnement et évolution urbaine. Estimant, selon les termes du président de l'association Thierry Laverne, que « faire n'importe quoi, parce que c'est mieux que rien, conduit au pire que tout », les 5 communes ont fondé un projet de valorisation de l'agriculture périurbaine. Il est résumé dans la Charte pour une Agriculture durable, signée en 2008, dont l'objectif est de remplacer l'indifférence prégnante entre espaces urbains et agricoles par un lien d'interdépendance.

De l'identification des enjeux territoriaux à un programme d'action différencié « La reconnaissance de l'agriculture urbaine oblige la ville à l'excellence »

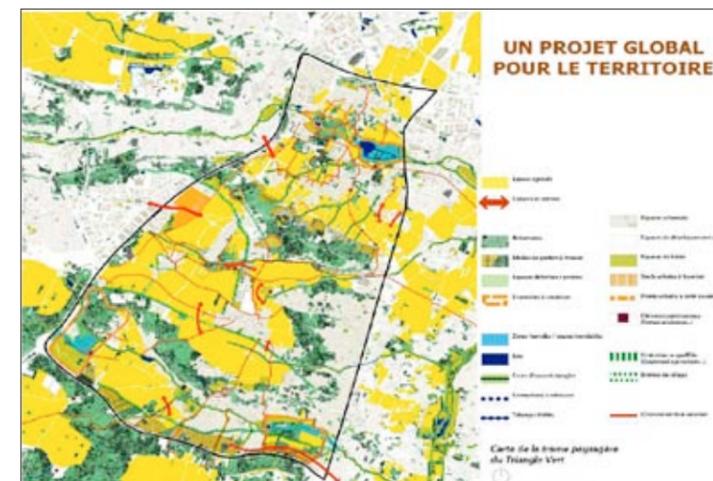
La préservation pérenne des espaces agricoles implique de redonner leur plein rôle au citadin – en tant que consommateur de la production agricole périurbaine – et à l'agriculteur – qui oppose à la déferlante bâtie un projet économique agricole viable bien intégré à son environnement. L'équilibre paysager entre les espaces est donc avant tout considéré sur les plans économique et politique et repose sur l'émergence d'une conscience collective et partagée. Mais dans un premier temps, la prise de position des élus s'est appuyée sur des outils fonciers réglementaires : sur les 5 000 hectares du territoire concerné, 1 800 ont été définis comme « zone d'activité agricole » dans les documents d'urbanisme. Les communes sont sous convention de veille foncière avec la Safer ce qui permet de surveiller la mise en vente de parcelles agricoles stratégiques pour le maintien des exploitations. Le triangle vert accueille deux périmètres d'intervention foncière (PRIF) qui favorisent l'accès au foncier agricole, grâce au partenariat entre Safer et Agence des Espaces Verts. Parallèlement, l'association

apporte une aide technique aux structures d'exploitations pour l'accompagnement à l'installation, l'aménagement et l'entretien des chemins d'exploitation, etc.

Echelles de territoire et sensibilisation des acteurs locaux

Un triangle vertueux d'échanges entre acteurs

Le Triangle Vert s'est constitué dans le souci de défendre une identité territoriale agricole face aux puissantes intercommunalités voisines (le pôle Orly-Rungis au Nord, la communauté d'agglomération de Palaiseau-Saclay à l'Ouest). Les élus, de couleurs politiques diverses mais rassemblés par une prise de conscience commune, ont commencé à travailler ensemble « sans attendre d'être d'accord sur tout ». Le projet agri-urbain reposait initialement sur les délibérations de deux collèges, celui des élus et celui des agriculteurs, auxquels s'est ajouté, en 2010, celui des usagers, impliqués en tant que « consommateur » du paysage agri-urbain et des productions agricoles locales. Le dialogue est donc lui aussi triangulaire : le projet d'aménagement communal garantit dans le temps l'assise foncière des agriculteurs, qui peuvent de fait retrouver confiance dans leur projet d'exploitation et renouer le dialogue avec les riverains, à leur tour convaincus de l'intérêt de maintenir des espaces cultivés dans le tissu urbanisé. Le processus est long, il repose sur la conviction et la confiance, sur la concertation et le dialogue. Les actions dirigées en faveur de l'agriculture se répercutent sur les paysages et la qualité de vie et amènent l'adhésion des habitants : plantations de haies, entretien des chemins d'exploitations qui sont aussi ouverts aux vélos et randonneurs, opérations jachère fleurie, recensement des friches agricoles pour leur remise en culture, ouverture d'« itinéraires de découverte du territoire et de l'agriculture du Triangle Vert » à vocations récréative et pédagogique... Les Potagers de Marcoussis, inscrits dans le réseau des jardins de Cocagne, ajoutent la dimension d'insertion sociale au maintien de jardins collectifs à proximité des villes.



Plus-value territoriale de la démarche paysagère

Un territoire observé en tant que projet alternatif

Un premier niveau a été atteint : la reconnaissance institutionnelle, la mise en place d'une dynamique locale, la fédération de l'ensemble des acteurs (Safer, CAUE de l'Essonne,...) et des réalisations tangibles, entre autres l'installation et la reprise d'exploitations, qui paraissaient bien peu probable au début du projet.

Au moment de la révision du Schéma directeur de l'Ile-de-France, le territoire du Triangle Vert a été observé de près en tant que projet alternatif et viable et a été reconnu comme maillon important de la ceinture verte parisienne. Aux deux PRIF déjà en place vont s'en ajouter deux autres sur les communes de Villebon et Nozay.

L'association s'attache à présent à développer les circuits courts de distribution de manière à sceller les liens villes-campagne par des liens économiques durables : des projets sont à l'étude pour intégrer la production maraîchère dans le menu des cantines, pour transformer l'orge local en bière, et pour diffuser le logo de l'association attestant de l'origine des fruits et légumes.

Si le projet du triangle vert relève d'avantage d'une approche environnementale et d'aménagement que d'une entrée paysagère, on note les mêmes enjeux de complémentarité des espaces, de concertation, et de vision systémique pour envisager en commun l'avenir du territoire. L'étude menée par l'Ecole Nationale Supérieure du paysage de Versailles, en 2003 n'est pas non plus étrangère à la prise de conscience des municipalités.

Récompensé par le Grand prix de l'environnement des villes d'Ile-de-France, le projet du Triangle vert fait école pour d'autres communes ou intercommunalités de la grande couronne parisienne, notamment à travers la dizaine de Projets Agri-urbains soutenus par la Région et la DRIAIF. A l'échelle nationale, l'association constitue un partenaire important du réseau Terres en Villes, qui valorise les initiatives de pérennisation de l'agriculture au sein des agglomérations.



réédition 2010
Collectif des

Etats généraux
du paysage

dans le cadre des actions du
Réseau Rural Français